

Projet d'établissement du collège AUGUSTE MAILLOUX pour les années 2018 à 2022

Préambule

L'année scolaire 2017-2018 a été l'année où le précédent projet d'établissement est arrivé à échéance. Ce fut l'année de renouvellement d'une partie de l'équipe de direction. Des diagnostics ont été dressés, certains partagés avec le Conseil Pédagogique. Le collège a procédé à sa première auto-évaluation durant l'année scolaire, nous nous sommes penchés sur le travail personnel de l'élève. Des éléments de cette démarche ont été repris pour construire ce projet d'établissement.

Dans la seconde moitié de l'année scolaire, les membres de la communauté scolaire ont été réunis à plusieurs reprises :

Le 19 février 2018 : Auto-évaluation du collège : construire le Compte Rendu et le diffuser : relever les préconisations

Conseil pédagogique du 23 avril 2018 : Évaluation du précédent Projet d'établissement et Evaluation du Projet éducatif d'établissement

Conseil pédagogique du jeudi 24 mai : Dresser la liste des points de vigilances, Définition des axes.

Parmi les points de vigilance, on retrouve ceux-ci :

- Individualisation des parcours avec dispositifs d'aide, de soutien, de remédiation.
- Liaison CESC /action pédagogique
- Liaison projet éducatif /action pédagogique
- Communication avec les familles, les partenaires
- Sécurité et bien être des élèves et des personnels dans l'établissement
- Le numérique dans le projet d'établissement
- Améliorer les conditions de sécurité et du bien-être des élèves, développer la culture du risque chez les élèves
- Faire évoluer les pratiques autour du travail personnel de l'élève : explicitation, accompagnement, suivi, équilibre, temps pour la consigne, appui sur le cahier de texte électronique...
- A intégrer dans la première ambition du projet académique, en particulier l'objectif 4 de l'axe 1 où le développement de l'autonomie de l'élève représente un enjeu fondamental : autonomie dans la façon de travailler en classe, autonomie dans le travail à la maison, autonomie dans l'organisation du temps scolaire, autonomie dans les révisions avant un contrôle, etc. Cette autonomie s'acquiert avec le temps et avec un accompagnement.
- La place du CVC est à interroger
- L'alimentation, les bâtiments...

Demi-journée banalisée, le vendredi 1^{er} juin 2018 : Commissions pour poser différents points de vigilance à l'intérieur des axes du projet d'établissement, en présence de tous les personnels, d'élèves et de parents.

Réunion plénière du 6 juillet 2018 : Restitution d'un premier jet, clarification de certains objectifs

Réunion plénière du 13 septembre 2018 : Restitution du projet aux enseignants avant écriture définitive

Conseil d'administration du 20 septembre 2018 : Présentation finale du Projet d'établissement

Voici donc, suite à cette concertation le Projet d'établissement du collège Auguste Mailloux pour les années 2018 à 2022.

Le Principal

Pascal PELOTE

1. Eléments du diagnostic de l'établissement

Le collège a été inauguré en 1975, les locaux du bâtiment principal sont anciens. Nous bénéficions de très bonnes conditions pour les pratiques sportives avec des infrastructures de qualité. Nous travaillons à l'amélioration des conditions de vie dans l'établissement. Pour ce qui concerne l'outil informatique, le collège est entré dans le plan 4 du Conseil départemental avec du matériel neuf, des classes mobiles.

A la rentrée 2017, le collège Auguste Mailloux scolarisait 575 élèves répartis dans 21 classes. Cet effectif a augmenté puisqu'à la rentrée 2018, le collège scolarise 640 élèves.

Entre 2013 et 2017, nous sommes passés de 25,7 % d'enfants de cadres supérieurs et enseignants à 30,2 %. Dans le même temps, la part des enfants d'ouvriers et inactifs a diminué, passant de 35,1% à 28 %. Les CSP + et moyens sont en proportion très supérieure à la situation académique. On trouve là les conséquences de l'évolution démographique locale, liée à l'extension de la seconde couronne nantaise. On assiste à une baisse progressive de la proportion d'élèves issus des classes défavorisées, 11,2 % de boursiers en 2017-2018 contre 14 % en 2016-2017.

Le collège propose l'enseignement de deux langues vivantes, anglais et allemand, dès la 6^{ème} en « bilangue ». En 5^{ème} et 4^{ème} on rencontre aussi des LV2 allemand. Une majorité d'élèves fait de l'espagnol.

L'enseignement du latin a vécu une quasi-extinction durant les années précédentes, mais depuis la rentrée 2016 une option a été proposée avec un enseignant venant du collège de Goulaine.

Les classes de 6^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème} bénéficie d'heures en co-enseignement, notamment pour l'accompagnement personnalisé, en mathématiques en 6^{ème}, en français en 4^{ème} et en histoire géographie en 3^{ème}.

95 % des élèves sont demi-pensionnaires, il est donc nécessaire d'équilibrer le temps de restauration sur deux services. Les journées sont longues pour des élèves captifs. Cette contrainte peut être compensée par la possibilité de proposer des activités le midi.

78,4 % des élèves utilisent les transports scolaires, les horaires des classes doivent tenir compte de cette contrainte. Cela pose des difficultés pour l'organisation de « Devoirs faits ».

Les parents d'élèves, via la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE) sont présents dans les instances et actifs. Ils organisent en autonomie, la coopérative de fournitures scolaires, permettant de limiter leur coût aux familles, ils mettent en place un forum local des métiers.

L'équipe est composée d'un chef d'établissement, 2 adjoints, 2 secrétaires, 48 professeurs, une Conseillère Principale d'Education, 9 personnels d'éducation, 3 personnels santé social, 6 AESH, 11 personnels d'entretien, en tout 82 personnes pour encadrer 640 élèves.

Du point de vue des Indicateurs pédagogiques, Le collège a un bon taux de captation des élèves des écoles du secteur. C'est le résultat des actions menées dans le cadre du Conseil écoles/collège qui a proposé des objectifs de liaison, dont certains avaient déjà été définis avant sa création :

Les journées d'intégration des élèves de CM2 sont portées par des projets programmés dès la rentrée scolaire. Elles sont l'aboutissement de ces projets et elles concernent chaque classe et chaque école. Les Personnels de direction présentent le collège dans les écoles du secteur, au mois de janvier, avant la journée « Portes ouvertes ».

Les classes de sixième sont sans note.

Pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les élèves, les PAP, PPRE et parcours individualisés sont nombreux. Une cellule de veille se réunit régulièrement. Un référent, enseignant, est missionné ; un protocole de prévention pour repérer le décrochage scolaire a été élaboré, les outils de suivi existent. L'accueil d'enfants issus de la communauté des gens du voyage dans une scolarité adaptée et inclusive, donne de bons résultats. A la rentrée 2018, le collège scolarise aussi 5 élèves allophones, arrivés récemment sur le territoire français. 7 élèves avec notification MDPH sont accompagnés par des AESH.

L'utilisation des moyens pour mieux personnaliser la prise en charge des élèves s'appuie sur le co-enseignement et la constitution de groupes en langues vivantes et en sciences. En étude, les élèves de chaque classe sont pris en charge par les AED référents dans la mesure de leurs possibilités.

Les résultats du collège se mesurent à la fin, par la réussite aux examens et par la réussite des projets d'orientation des élèves. Avec, environ 90 % de réussite au DNB, nous sommes dans la norme académique et nationale. Le travail d'évaluation par compétences, mené en cours d'année, a permis de valoriser des élèves les plus fragiles.

Pour ce qui concerne l'orientation post 3^{ème}, tous les élèves ont été affectés, un seul d'entre eux a participé au second tour d'affectation. 73 % se sont orientés en 2^{de} GT, 18 % sont allés vers des Bac-Pro, et 7,5 % vers des CAP.

Le climat scolaire semble assez apaisé et plutôt bon.

Le programme du CESC est élaboré en lien avec le parcours des élèves. Il se décline sous plusieurs rubriques, Prévention Santé Sexualité, Prévention Premiers secours, Prévention Sécurité routière, Être et Savoir être, Citoyenneté. Un gros travail a été réalisé depuis trois ans sur les Compétences Psycho-Sociales des élèves.

Le CVC existe au collège depuis trois ans, il est piloté par la Conseillère Principale d'Education et est inscrit dans le projet éducatif d'établissement. Cette instance a travaillé sur l'autonomie et la responsabilisation des élèves. La mesure phare adoptée en 2016-2017 fut le « Passeport liberté ».

2. Rappel du cadre académique

Le projet académique est la déclinaison de la politique ministérielle visant à accroître l'équité de notre système éducatif et à développer l'école de la confiance.

Ce projet s'articule autour de 4 grandes ambitions :

- La Réussite : « Garantir à chaque élève sa propre réussite »
- L'Insertion : « Construire pour chacun sa place dans la société »
- La Solidarité : « Ne laisser personne au bord du chemin »
- La Coopération : « Travailler ensemble à la réussite de tous »

Le projet d'établissement est la déclinaison au sein du collège de ce projet académique

Plus précisément « Garantir à chaque élève sa propre réussite » signifie amener à la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour tout élève à chaque cycle, tout en lui permettant de construire son propre parcours de formation et en l'ouvrant à la complexité du monde (social, culturel et numérique.)

Le Pilier « Insertion » doit permettre à chacun de construire sa place dans la société en instaurant un climat de confiance dans la scolarité. En devenant un citoyen ouvert et responsable, chaque élève doit sortir avec un niveau de qualification du système scolaire.

« Ne laisser personne au bord du chemin » vise à réduire toutes les inégalités (sociales, territoriales, liées au handicap ou au risque de décrochage...). En donnant à tous la possibilité de réussir, l'école doit permettre aux plus fragiles de réussir pleinement.

Le dernier axe vise, par le travail collectif et l'innovation pédagogique dans les établissements, à donner aux équipes les outils et méthodes permettant de favoriser la réussite de tous les membres de la communauté éducative (formation initiale et continue des personnels, partenariats avec les parents / les collectivités / les autres établissements...)

3. Les axes du projet d'établissement

Axe 1 : Permettre à chaque élève de s'évaluer, de progresser, de s'enrichir. L'amener à s'impliquer dans son travail pour construire son projet d'orientation, choisi et ambitieux.

Axe 2 : Permettre à chaque élève de trouver sa place dans le respect de l'autre, dans un cadre accueillant

Axe 3 :

Le collège poursuit son travail d'ouverture sur les autres et sur le monde

4. Déclinaison des axes

AXE 1 : Permettre à chaque élève de s'évaluer, de progresser, de s'enrichir. L'amener à s'impliquer dans son travail pour construire son projet d'orientation, choisi et ambitieux.

- ❶ L'élève est accompagné dans l'acquisition du Socle Commun de Connaissances de compétences et de Culture
 - Continuer à réfléchir collectivement sur l'évaluation.
 - Elaborer et partager des échelles descriptives explicites pour l'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.
 - Maintenir les liaisons inters cycles qui donnent de la cohérence au parcours des élèves dans une acquisition du socle commun sur toute la scolarité.
- ❷ Permettre à l'élève de progresser. Permettre à l'élève de mieux s'approprier son outil de travail
 - Mieux expliciter la consigne en classe
 - Favoriser la méthode inductive
 - Aider les élèves à mieux se connaître pour une meilleure compréhension de leurs méthodes d'apprentissage
 - Travail avec les familles sur la tenue des classeurs et des cahiers
 - Former les élèves aux usages d'E-Lyco et notamment du cahier de texte
- ❸ Permettre aux élèves de mieux s'évaluer
 - Généraliser les minitestés oraux (ou écrits) au début des cours pour permettre aux élèves de se repérer dans la progression de la séquence.
 - Apprendre à s'autoévaluer
 - Maintenir les aides sous forme de PPRE ou de Parcours adaptés
 - Accès aux élèves à leurs notes et leurs compétences toute l'année
- ❹ Progresser avec la culture (PEAC)
 - Enrichir et maintenir les connaissances culturelles en alimentant FOLIOS
 - Présenter le PEAC dans le cadre de l'oral du DNB
- ❺ Progresser avec le numérique
 - Développer les outils numériques : « labomep », manuels en ligne, sites Internet d'exercices.
 - Définir les compétences numériques
 - Favoriser dans les devoirs maison, l'usage des ressources numériques
 - Faire la promotion des outils numériques libres et responsables (Moteur de recherche Qwant)
- ❻ Progresser par les projets d'éducation aux comportements responsables (Parcours Citoyen)
 - CESC : Formations aux Compétences Psycho-Sociales, notamment pour mieux s'orienter
 - Aborder la culture du risque par l'éducation aux comportements responsables (faire des exercices du PPMS des étapes de la formation du citoyen)
 - Formations PSC1
 - Sensibilisation à l'importance du petit déjeuner
- ❼ Aider à s'orienter (Parcours Avenir)
 - Construire des situations dès la 6^{ème} (en utilisant des sondages, des débats)
 - Inviter d'anciens élèves
 - Réunions d'orientation avec les familles
 - Renforcer le forum des métiers
 - Tester l'auto-conseil de classe
 - Proposer des liens entre le travail du collégien et des métiers
 - Visiter des lycées et notamment des LP
 - Actions de connaissance des métiers (100 000 entrepreneurs, visites d'entreprises)

AXE 2 : Permettre à chaque élève de trouver sa place dans le respect de l'autre, dans un cadre accueillant

- ❶ Favoriser le respect, la bienveillance et l'empathie
 - Continuer à mener des actions favorisant la Convivialité, le respect, dans le cadre de l'Association Sportive, le Foyer Socio-Educatif, le Conseil de la Vie Collégienne ou le PSC1

- ② Favoriser l'entraide et l'autonomie
 - Généraliser le tutorat entre pairs
 - S'appuyer sur « Devoirs faits » et inciter les élèves à y participer
- ③ Accepter et accompagner ceux qui sont différents
 - S'inscrire contre les discriminations par le développement des Compétences Psycho-Sociales et le renforcement de l'estime de soi.
 - Favoriser l'inclusion rapide des élèves issus de l'immigration, notamment les primo-arrivants.
 - Accompagner des élèves en situation de handicap
 - Développer des partenariats avec des institutions s'occupant du handicap ou de la vieillesse
- ④ Eduquer à une utilisation respectueuse et éthique du numérique
 - Reconduire les actions de formation aux réseaux sociaux
 - Apprendre à prendre du recul sur les informations d'Internet
- ⑤ Penser les espaces pour que grands et petits trouvent leur place dans le respect mutuel.
 - Travail sur la signalétique
 - Améliorer le cadre de vie dans les classes et les espaces communs
 - Améliorer les espaces de détente (salle des professeurs, foyer des élèves)

Axe 3 : Le collège poursuit son travail d'ouverture sur les autres et sur le monde

- ① Inciter les élèves à s'engager
 - Développer l'enseignement par projet.
 - Projets de classes
 - CVC
 - PSC1
 - Participer à la revue SIOOX
- ② Communiquer sur nos richesses
 - Ouvrir le CESC aux parents et mieux communiquer
 - Continuer à faire de la journée « Portes Ouvertes » un moment de présentation des travaux de nos élèves
 - Faire de la fête du collège un moment de présentation du travail et des talents de nos élèves
- ③ S'ouvrir par la culture et les arts
 - Favoriser les partenariats locaux dans le cadre du PEAC
 - Contacts et échanges avec des artistes
 - Donner de la visibilité aux travaux des élèves
 - Soutenir l'orchestre du collège
- ④ Poursuivre l'ouverture internationale
 - Favoriser les appariements avec des établissements à l'étranger.
 - Poser des projets pédagogiques interdisciplinaires d'ouverture européenne.
 - Permettre aux élèves de découvrir les cultures d'autres pays par l'intermédiaire de spectacles ou de films (festivals de cinéma) ou de projets E-Twinning.
 - Valoriser l'accueil de jeunes d'origine étrangère au collège

5. Critères d'évaluation du projet

AXE 1 : Permettre à chaque élève de s'évaluer, de progresser, de s'enrichir. L'amener à s'impliquer dans son travail pour construire son projet d'orientation, choisi et ambitieux.

- Évolution des LSU du cycle 3 au cycle 4.
- Résultats du DNB
- Nombre de formations de proximités organisées dans le collège.
- Recensement des inscriptions individuelles des personnels sur ces thématiques
- Statistiques E-Lyco
- Recensement des PPRE et des parcours
- Nombre d'élèves choisissant le PEAC ou l'histoire des arts à l'oral du DNB
- Nombre de personnels formés au numérique
- Nombre d'élèves choisissant le Parcours Citoyen à l'oral du DNB
- Nombre d'élèves choisissant le Parcours Avenir à l'oral du DNB
- Recensement des actions du Parcours Avenir

AXE 2 : Permettre à chaque élève de trouver sa place dans le respect de l'autre, dans un cadre accueillant

- Bilans annuels « Devoirs faits »
- Enquêtes sur le vécu des élèves concernés par cet accompagnement
- Nombre d'actions, recensement des actes malveillants.
- Photos sur les évolutions apportées au collège

AXE 3 : Le collège poursuit son travail d'ouverture sur les autres et sur le monde

- Nombre de projets d'élèves et de classes
- Nombre d'articles sur E-Lyco
- Nombre de visiteurs présents lors des manifestations publiques
- Nombre d'actions culturelles par année
- Nombre d'élèves concernés par des appariements
- Bilan qualitatif annuel des projets